

DROITS DES FEMMES : UN COMBAT POUR L'ÉGALITÉ QUI NOUS CONCERNE, TOUTES ET TOUS

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 6 MARS 2019

Partout dans le monde et quelle que soit la diversité des conditions féminines, les femmes ont toujours des droits à conquérir et à défendre. Le 8 mars, Journée internationale de lutte pour les droits des femmes – et non pas « Journée de la femme », comme on l'entend trop souvent –, est l'occasion de rappeler ce combat constant, quotidien et universel.

Un long chemin reste à parcourir, y compris dans les pays où les droits des femmes semblent mieux reconnus mais où les structures de pouvoir, les représentations, les pratiques témoignent de la vivacité et des résistances du patriarcat.

Si, en France, les droits des femmes ont été progressivement reconnus par de nombreuses lois visant à assurer la parité en politique, à promouvoir l'égalité professionnelle et à lutter contre les violences sexuelles et sexistes, de nombreuses inégalités perdurent. Aujourd'hui encore, les femmes s'acquittent de la majorité des tâches ménagères et des soins des enfants et des parents âgés ; après un divorce ou une séparation, les femmes qui assument plus souvent la garde des enfants, plongent fréquemment dans des situations d'une grande précarité ; dans le monde professionnel, leur salaire est toujours moins élevé que celui des hommes et les tâches qui leur sont assignées sont moins valorisées ; elles sont les principales victimes des violences conjugales ; elles subissent toujours le contrôle de leur corps, de leurs vêtements, de leur apparence en particulier dans l'espace public, où les insultes et remarques des hommes agissent comme des rappels à l'ordre social... Le succès de #Metoo en témoigne : partout le sexisme est banalisé et la parole des femmes ignorée, censurée, méprisée... Les récentes révélations sur la Ligue du LOL montrent, une fois de plus, qu'aucun milieu n'est épargné.

Nulle part les droits des femmes ne sont définitivement acquis : en Europe, les femmes voient le droit à la maîtrise de leur corps remis en cause par des forces conservatrices. Ailleurs, des femmes luttent encore pour des droits fondamentaux comme le respect de l'intégrité de leur corps, de leurs choix matrimoniaux, comme l'accès à l'emploi, à des droits familiaux qui ne les réduisent pas à l'état de mineures, à l'égalité dans l'héritage etc.

La LDH entend continuer à dénoncer et à combattre tous les mécanismes inégalitaires qui se fondent sur une différenciation et une hiérarchisation du féminin et du masculin, c'est-à-dire sur le genre. C'est sur tous les terrains qu'il faut lutter contre les inégalités de genre, celui du droit et de la justice bien sûr, mais aussi celui des politiques publiques, des politiques menées au sein des entreprises, de l'éducation, de la formation professionnelle et de la culture. Car la lutte pour l'égalité femmes-hommes, ce n'est pas seulement convaincre, ce n'est pas seulement punir les auteurs de harcèlement ou de violences, c'est changer radicalement de rapport au monde, à l'autre, et de valeurs dans la société.

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1898

